

DEPARTEMENT DES YVELINES
COMMUNE DE THIVERVAL-GRIGNON
INFORMATION AUX HABITANTS

Chers administrés,

Au cours de la semaine du 26 février, je vous informais du choix fait par l'Etat de désigner notre commune avec le Domaine de Grignon comme centre d'accueil de familles et de femmes isolées réfugiées statutaires, provenant de Mayotte et originaires de pays africains.

En ce qui concerne la forme de cet hébergement, celui-ci est, comme stipulé dans la lettre d'information précédente, confié à Emmaüs.

Madame la sous-préfète vient de me faire part des dernières informations concernant cet accueil ; informations que je partage aujourd'hui avec vous.

110 personnes (sur 191) quittent le site aujourd'hui 1^{er} mars. Elles partent vers les régions de Lyon, Besançon et Angers. Les 81 personnes restantes partiront la semaine prochaine et seront acheminées en province et vers la région PACA.

Madame la sous-préfète félicite également les équipes d'Emmaüs pour le bon déroulement de cet accueil et je m'associe pleinement à ses propos.

Encore une fois, ceux qui poussaient des cris d'orfraie en sont pour leurs frais.

Toutefois, cet évènement nous rapporte plus que jamais à l'avenir du domaine de Grignon qui demeure pour moi la priorité.

Je réaffirme aujourd'hui que l'urgence est de trouver une issue consensuelle et honorable à l'avenir du Domaine de Grignon.

L'accueil d'urgence n'est pas la destination de ce site au potentiel exceptionnel.

L'avenir doit demeurer à la hauteur de son histoire prestigieuse depuis près de deux siècles.

L'identité de notre village est intrinsèquement liée à l'agronomie.

Le conseil Municipal a, le 6 décembre 2023, adopté une motion décrivant précisément les attentes de la commune, vers un projet d'intérêt général.

Il est temps que l'Etat nous apporte une réponse claire sur l'avenir de domaine de Grignon.

A Thiverval-Grignon, le 1^{er} mars 2024

Nadine GOHARD, le Maire
